

Publié le 14 février 2025

FedEpl x Efficacity : un AMI pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti

La FedEpl et Efficacity lancent un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la rénovation énergétique de patrimoines bâtis. Un webinaire est organisé sur le sujet le 13 mars de 12h à 13h.



L'Institut Efficacity et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) s'associent pour accompagner les gestionnaires de patrimoines bâtis tertiaires et résidentiels dans leur stratégie de rénovation énergétique. Cet Appel à manifestation d'intérêt (AMI) est une opportunité unique pour optimiser les programmes de rénovation de grands patrimoines bâtis grâce à une méthode innovante basée sur la simulation énergétique dynamique (SED).

Une méthode très performante pour accélérer la transition énergétique d'un patrimoine bâti

La méthode basée sur la simulation énergétique dynamique (SED) est issue de l'utilisation du logiciel PowerDIS. Ce logiciel de simulation énergétique codéveloppé par Efficacity et le CSTB depuis 2017 permet d'analyser en détail les consommations énergétiques de son patrimoine bâti et de comparer rapidement plusieurs centaines de scénarios de rénovation. Grâce à cette capacité d'analyse avancée, les porteurs de projets peuvent :

- Estimer avec précision les économies d'énergie et les réductions d'émissions de carbone,
- Comparer des options multiples pour définir les solutions optimales,
- Prioriser les actions de rénovation selon des critères financiers, énergétiques et carbone.

Pourquoi participer à cet AMI ?

Les projets sélectionnés bénéficieront :

- **D'un accompagnement technique et scientifique par Efficacity et des experts partenaires,**
- **D'une subvention couvrant 35% des coûts de modélisation et d'analyse,**

- **D'une méthode éprouvée permettant de maximiser les gains énergétiques et carbone,**
- **D'une reconnaissance en tant qu'acteur innovant de la transition énergétique.**

Qui peut candidater ?

Cet AMI s'adresse aux Entreprises publiques locales (Epl) gestionnaires de patrimoines tertiaires, aux collectivités sur leur patrimoine tertiaire propre, aux Sem immobilières de logements, adhérentes de la FedEpl, disposant d'un patrimoine bâti à rénover comprenant au moins 10 bâtiments.

Un webinaire de présentation de l'AMI, jeudi 13 mars 2025

Afin d'échanger et répondre à vos questions nous vous proposons un **webinaire d'1h sur cet AMI, le jeudi 13 mars de 12h à 13h.**

Lien d'inscription [Ici](#)

Plus d'informations :

Date de lancement : vendredi 14 février 2025

Date de clôture de l'AMI : lundi 14 avril 2025 à 16h

Pour candidater à l'AMI, les Epl doivent écrire à gestion_ami@efficacity.com avec comme objet : « Candidature AMI Rénovation énergétique du patrimoine bâti »

Télécharger l'AMI complet au lien ci-dessous

- [Consultez le communiqué de presse de l'AMI](#)

À télécharger